

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

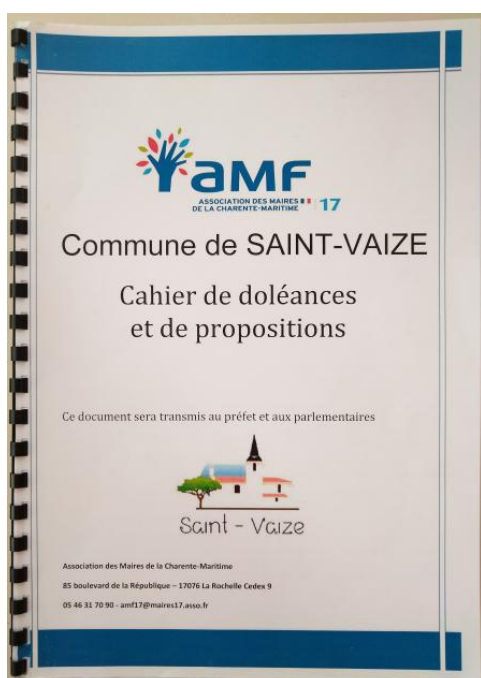
par Marie-Anne Chabin, 2026

Saint-Vaize

code INSEE : 17412

662 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W385) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : couverture et 11 feuillets reliés par une spirale noire (9 feuillets écrits).

Couverture AMF couleur : « Cahier de doléances et de propositions », avec nom et logo de la commune.

Motion de l'AMF 17 en soutien aux Gilets jaunes au verso de la couverture.

9 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Pe. 26.12.2018.

En invalidité je touche 1138 Euros par mois je suis en couple avec un enfant
Ma femme sort d'un cancer et ne peut pas travailler elle a droit a 0 Euros.
Le 15 du mois plus rien pas de vacances de Resto ou de Cinema.

2. Le taux de TVA doit être modulable afin de défendre le pouvoir d'achat des français et en facilitant toujours la meilleure solution pour l'économie locale, pour la sauvegarde de l'environnement et de la santé

- ⇒ Favoriser la consommation des produits bio et la fabrication de biens bio et éco-responsables : TVA à 0%
- ⇒ Favoriser le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie
- ⇒ Favoriser l'acquisition des voitures propres : Taux de TVA à 0% sur les voitures électriques / réduire le taux de tva de l'électricité
- ⇒ Favoriser les artisans, les métiers locaux, les filières directes françaises, les entreprises qui payent des impôts en France
- ⇒ Sur-taxer les aliments/produits transformés trop gras, trop sucrés et trop salés, contenant de additifs chimiques dont on connaît leurs effets sur la santé : Au-delà de 20%
- ⇒ Sur-taxer les produits nocifs pour la santé et l'environnement (l'eau, l'air...) : Au-delà de 20%

- * R.I.C en toutes matières
- * Suppression TVA sur les produits de premières nécessité
- * Réinstaurer l'ISF
- * suppression des privilèges pour nos représentants tel que :
 - Avantages pour les ex-représentants
 - ≠ avantages en nature pour nos représentants (restaurant, voiture, loyer, etc ...)

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 6 lignes, 47 mots (couple)

Le 26.12.2018

En invalidité, je touche 1138 euros par mois, je suis en couple avec un enfant.

Ma femme sort d'un cancer et ne peut pas travailler, elle a droit à 0 euro.

Le 15 du mois, plus rien, pas de vacances, de resto ou de cinéma.

2. Manuscrit, 8 lignes, 59 mots

Le 11 janvier 2019

- Revalorisation de nos communes qui sont oubliées.

- Augmentation du SMIC.

- Revalorisation des gens qui vivent seuls avec des enfants.

- RIC, il faut que les citoyens peuvent dire leur opinion sur les lois si elles sont bonnes ou pas pour le peuple.

- Revoir les salaires des ministres et de leurs privilèges.

3. Mail imprimé, 15 lignes, 198 mots (homme)

Mairie de SAINT VAIZE

De : SVE nepasrepondre@soluris.fr
Envoyé : samedi 12 janvier 2019 00:15
À : mairie@saint-vaize.fr
Objet : Service SVE SOLURIS - Nouvelle demande
Pièces jointes : Pièce jointe sans titre 00037.txt

Bonjour, Vous venez de recevoir une nouvelle demande depuis le dispositif SVE (Saisine par voie électronique).
Émetteur : Type demandeur : Particulier **Nom et Prénom :** [Nom Prénom] **Adresse**
Code postal : **Ville:** Saint-Vaize **Courriel :** **Message:**

Je demande à ce que soit transmises aux autorités de l'État les propositions suivantes :

1^{er}/ Augmenter le nombre de tranches fiscales de l'imposition sur les revenus afin de limiter le pourcentage des prélèvements pour les classes moyennes inférieures et augmenter à l'inverse le pourcentage jusqu'à 70 % pour les classes très aisées.

2^{ème} / Remettre en place l'impôt sur la fortune.

3^{ème} / Taxer tous les résidents français de l'étranger (puisqu'ils ont des représentants au Parlement) sur leurs revenus à l'étranger.

4^{ème} / Taxer les GAFAs sur la base de leur activité en France et Dom.

5^{ème} / Augmenter tous les salaires bruts et les retraites jusqu'à 2 000 € de 10 % par la réduction des charges pour ne pas pénaliser l'emploi.

6^{ème} / Bloquer l'évolution des normes de contrôle technique pour les automobiles anciennes.

7^{ème} / Supprimer la limitation de vitesse à 80 km/h.

8^{ème} / Suspendre les missions militaires extérieures en Syrie, au Moyen-Orient et en Afrique saharienne pour réduire le budget de l'armée.

9^{ème} / Réaffecter ces gains militaires sur la santé et l'éducation.

Tout un programme mais qui sera nécessaire si on veut que l'État retrouve la confiance des citoyens.

Bien cordialement,

[P. Nom]

4. Manuscrit, 6 lignes, 43 mots (homme)

Niches fiscales

457 niches fiscales ont été recensées en 2018 pour un montant estimé à 100 milliards d'euros, soit près de 5 % du PIB...

Quelle est l'évaluation de l'impact de ces niches fiscales ? Quelle est leur efficacité économique et sociale ?

[Prénom Nom]

23/01/2019

5. Manuscrit, 8 lignes, 45 mots (femme)

- * RIC en toutes matières.
- * Suppression TVA sur les produits de première nécessité.
- * Réinstaurer l'ISF.
- * Suppression des privilèges pour nos représentants tels que :
 - Avantages pour les ex-représentants,
 - =/= avantages en nature pour nos représentants (restaurant, voiture, loyer, etc.)

[Prénom NOM]

18/02/2019

6. Mail imprimé, 38 lignes, 524 mots (homme)

Mairie de SAINT VAIZE

De: ice.eau@orange.fr
Envoyé: lundi 28 janvier 2019 22:45
À : mairie@saint-vaize.fr
Objet : doléances/propositions au gouvernement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint, vous trouverez nos doléances à transmettre au chef de l'État dans le cadre du Grand débat national :

1. Tout foyer fiscal, dès réception d'un salaire ou d'une aide, devrait payer un impôt sur le revenu et non comme aujourd'hui que 40 % des Français (en partant de l'euro symbolique pour les plus modestes et ensuite à partir d'un seuil acceptable, le taux progressif doit s'installer) : tout le monde se sentirait alors concerné par les dépenses publiques (le service public, le respect des biens, les économies sur les dépenses, l'intéressement sur les projets d'investissement des collectivités et de l'État).

2. Le taux de TVA doit être modulable afin de défendre le pouvoir d'achat des Français et en facilitant toujours la meilleure solution pour l'économie locale, pour la sauvegarde de l'environnement et de la santé :
 - ⇒ Favoriser la consommation des produits bio et la fabrication de biens bio et éco-responsables : TVA à 0 %.
 - ⇒ Favoriser le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie.
 - ⇒ Favoriser l'acquisition des voitures propres : taux de TVA à 0 % sur les voitures électriques / réduire le taux de TVA de l'électricité.
 - ⇒ Favoriser les artisans, les métiers locaux, les filières directes françaises, les entreprises qui payent des impôts en France.
 - ⇒ Surtaxer les aliments/produits transformés trop gras, trop sucrés et trop salés, contenant des additifs chimiques dont on connaît leurs effets sur la santé : au-delà de 20 %.
 - ⇒ Surtaxer les produits nocifs pour la santé et l'environnement (l'eau, l'air...) : au-delà de 20 %.
3. Réduire/simplifier les charges (cotisations sociales, impôts) qui pèsent trop sur les entreprises avec ou sans salarié (indépendants) :
 - ⇒ Reprendre ce qui a été mis en place pour les micro-entreprises/auto-entrepreneurs : simplification des déclarations et du calcul des cotisations (supprimer les lignes inutiles et incompréhensibles).
4. Supprimer les régimes spéciaux et les avantages financiers :
 - ⇒ Tout le monde doit être sur le même pied d'égalité (durée de cotisation pour la retraite).
 - ⇒ Supprimer les rentes/services accordés aux députés, aux sénateurs, aux ministres et aux présidents après leur mandat.
 - ⇒ Revoir à la baisse des salaires des hauts fonctionnaires.
5. Laisser la liberté aux entreprises et aux employés d'aménager leur durée de travail, selon leur volonté :
 - ⇒ Flexibilité du temps de travail, du nombre de jours travaillés dans la semaine, dans le mois et dans l'année.
 - ⇒ Flexibilité dans les contrats de travail : si un ingénieur souhaite dans son temps libre travailler dans une boucherie, ça doit être possible sans aucune contrainte.
 - ⇒ Pas de malus/bonus sur les contrats de travail de courtes durées.
6. Faire en sorte que l'assurance-chômage soit considérée comme une solution de secours temporaire pour ne pas plonger dans la misère et qu'il sera, pour n'importe quel salarié (quel que soit le niveau de salaire), toujours plus intéressant de retravailler à nouveau dès que possible.
7. Adapter la formation professionnelle au besoin réel des entreprises, favoriser/aider les personnes s'orientant vers les professions garantissant le plein emploi (aides, subventions, accompagnement pour le logement et le déplacement).

Merci de bien vouloir relayer mes doléances.

Bien cordialement,

[Prénom NOM]

[Entreprise, Adresse, Téléphones, Mail]

7. Dactylographié (1 page recto-verso), 70 lignes, 837 mots (homme)

À Saint-Vaize, le 29 janvier 2019

[Prénom Nom]

[Adresse, Mail, Téléphone]

Objet : doléances

Au président de la République, Emmanuel Macron

Monsieur le Président,

Peu importe pourquoi vous êtes notre président.

Peu importe ce que vous comptiez faire en arrivant à ce poste.

Peu importe qui vous y a propulsé.

Il se trouve que nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins :

Entendez le renouveau démocratique, social et écologique que nous vous crions, et marquez ainsi l'histoire mondiale, car il n'y a qu'à l'occasion d'un virage d'une telle ampleur que le monde vous verra comme un héraut, et comme par le passé, suivra l'exemple de la France.

Ou continuez à servir les plus riches, les multinationales, les oligarques en tout genre, et inscrivez-vous dans la continuité de ceux qui auront détruit la planète après avoir asservi sa population.

Voici donc mes doléances :

Rendez à tous les citoyens de la France, « pays des Droits de l'Homme », et lumière sociale historique du monde, leur dignité :

- en agissant immédiatement pour répartir équitablement la richesse créée par eux, qui n'a jamais été aussi grande,
- en leur donnant la possibilité d'être acteurs directs de la démocratie de leur pays.

Voici donc mes propositions pour aller dans ce sens :

- Augmentation immédiate du SMIC et de toutes les retraites à 1 500 € nets (en valeur réelle de salaire, sans les primes qui deviennent inutiles).
- Réindexation des retraites sur le coût de la vie.
- Maintien du système des retraites par répartition.
- Retour à la retraite à 60 ans, l'espérance de vie en bonne santé régressant, et pour combattre le chômage.
- Interdire le fait de toucher une retraite et un autre revenu si le montant cumulé dépasse 7 000 €.
- Interdire le cumul de plusieurs retraites pour les élus, et conditionner le versement de l'indemnité retraite à l'absence de toute autre activité rémunérée.
- Rétablissement de la partie mobilière de l'ISF que vous avez supprimée, exonération à 100 % des investissements à destination de nouvelles entreprises, ou existant depuis moins de 3 ans, pour soutenir l'économie réelle.
- Suppression du CICE (ou de l'allégement des cotisations qui le remplace).
- Mise en place ou augmentation de la taxation des transactions financières non reliées directement à l'économie réelle.
- Remise en place de la TIPP flottante, annulation de la TVA sur cette taxe.
- Augmenter le nombre de tranches pour l'impôt sur le revenu, en augmentant le taux maximal de la tranche des plus aisés.
- Combattre réellement l'évasion fiscale, y mettre les moyens humains, condamner les contrevenants à des peines de prison ferme exemplaires et donc dissuasives.

Cahier de Saint-Vaize

- Plafonnement des dons aux partis politiques à 250 € par personne : un parti politique ne doit se constituer comme une force politique d'avant-plan que s'il est porté par un nombre important de citoyens. Ces dons doivent donner lieu à crédit d'impôt partiel.

OU

- Donner à chaque citoyen un crédit d'impôts de 10 € qu'il peut attribuer, lors de sa déclaration d'impôts par exemple, au parti politique de son choix ou à aucun. Les sommes ainsi non attribuées sont réparties entre les partis politiques au prorata de leur résultat au premier tour des dernières élections législatives.

OU À DÉFAUT ET A MINIMA.

- Faire la transparence sur le nom des donateurs des partis politiques dès que le montant de leur don dépasse 100 €.
- Mener une politique de Grands Chantiers de Recherche autour des alternatives énergétiques (dont certaines existent déjà, n'en déplaise aux lobbies qui ont votre oreille) permettant d'envisager le remplacement des carburants fossiles.
- Mener une politique de Grands Chantiers de Recherche autour des alternatives agricoles (dont certaines existent déjà, n'en déplaise aux lobbies qui ont votre oreille) permettant d'envisager le remplacement des produits phytosanitaires par des comportements plus respectueux de notre santé et de notre environnement.
- Taxer à une hauteur équitable les gros pollueurs (cargos, avions...).
- Mener une politique qui privilégie les circuits courts (pas de TVA sur les produits provenant d'un rayon inférieur à 100 km).
- Privatisation des péages, pour un juste retour (sur investissement) des choses.
- Sanctuarisation (privatisation) des grandes entreprises stratégiques françaises (Alstom, entretien des barrages...).

ET SURTOUT, AFIN DE NOUS PERMETTRE DE CONTINUER À NOUS EXPRIMER SUR TOUS LES SUJETS :

- Prise en compte du vote blanc à toutes les élections de représentants, locales ou nationales, par institution d'un seuil de votes blancs exprimés pouvant mener à l'annulation du scrutin pour obliger les candidats à revoir leur copie (leur programme donc).
- Mise en place du Référendum d'initiative citoyenne en toutes matières (Constitutif - Abrogatoire - Révocatif - Législatif), au niveau local et national. Seuil de déclenchement par pétition de 500 000 électeurs. Validation de la constitutionnalité de la question posée au préalable. Obligation à l'exécutif de mettre en œuvre le résultat du référendum.

En vous remerciant de votre écoute, Monsieur le Président de la République, je vous souhaite d'être humainement fier de votre mandat à son issue, et vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération.

[Prénom Nom]

8. Dactylographié, 70 lignes, 362 mots (homme)

[Logo avec gilet jaune autour du slogan « Je soutiens les Gilets jaunes »]

Madame, Monsieur

Sympathisants et défenseurs du mouvement « LES GILETS JAUNES »

Tous les citoyens ambitionnent une amélioration du quotidien et une revalorisation du pouvoir d'achat. « LES GILETS JAUNES » en action pacifiste partout en France depuis le 17 novembre 2018 contre les mesures discriminatoires du président de la République Emmanuel Macron et de son gouvernement,

expriment LA contestation populaire apolitique et générale ne visant que l'amélioration du niveau de vie des « recalés » de la Société :

- Le SMIC n'a pas augmenté de façon significative.
- La CSG n'a pas été supprimée pour l'ensemble des retraités.
- Les retraites n'ont pas été indexées sur l'augmentation du coût de la vie.
- Les taxes n'ont pas été abaissées, la TVA n'est toujours pas supprimée pour les produits familiaux et de première nécessité.
- L'ISF n'a pas été rétabli, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ne sont pas dans les priorités gouvernementales.
- La remise en cause du Sénat et le nombre des députés ne sont pas effectifs.
- Le RIC n'est toujours pas mis en œuvre.
- Le train de vie de la Présidence de la République et de l'État n'a pas diminué.
- La baisse des avantages et salaires des Ministres, Secrétaires d'État, Sénateurs, Députés... promise par le candidat Macron n'est pas encore mise en œuvre.
- La réduction du nombre des Ministres, des Secrétaires d'État et du Personnel ministériel n'est toujours pas d'actualité alors que des suppressions de postes dans la fonction publique ne cessent d'exister (hôpital, écoles, crèches...).
- La présence obligatoire des élus à l'Assemblée nationale n'est pas votée.
- L'aide aux handicapés n'est pas encore à l'étude.
- Le vote blanc n'est pas pris en compte comme suffrage contestataire exprimé...
- Etc. ... la liste n'est pas exhaustive !

Pour en débattre démocratiquement, « LES GILETS JAUNES » vous convient à les rejoindre. Pour une légitimité du mouvement, une association loi 1901 a été créée :

« LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Nous contacter par mail : laparolecitoyennesaintaise@gmail.com

Nous téléphoner au 07.55.63.65.34

Exprimez votre hostilité aux mesures dictées par le Gouvernement et l'Europe.

Adhérez à « LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Cotisation annuelle : 5 €

Toute contribution supplémentaire bénéficiera de la déduction fiscale en vigueur.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

9. Dactylographié (3 pages), 70 lignes, 795 mots (discours du maire)

Discours d'accueil des Gilets jaunes

« La Parole Citoyenne Saintaise »

à la mairie de Saint-Vaize le 22 janvier 2019

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades,

J'observe depuis maintenant deux mois, avec beaucoup d'attention, l'évolution d'un nouveau mode de lutte et de revendications sociales.

Vous avez souhaité me rencontrer pour me faire partager vos doléances et vos propositions. J'écoute et j'entends tous les citoyens qui poussent la porte de la mairie, à la seule condition que leur démarche ne soit pas le prétexte pour m'exposer certaines idées nauséabondes. Je veux parler du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie.

J'y ajouterais la violence, mais en prenant la précaution de rappeler cette citation de Nelson MANDELA : « *C'est toujours l'opresseur et non l'opprimé qui détermine la forme de la lutte. Si l'opresseur utilise la violence, l'opprimé n'aura pas d'autre choix que de répondre par la violence* ».

Les images de violence qui tournent en boucle sur les chaînes d'info en continu ou les mêmes articles copiés et collés de journaux en journaux appartenant quasi exclusivement aux puissants de la Finance, nous montrent trop souvent une violence à sens unique dans le but de décrédibiliser toute revendication auprès de l'opinion publique.

Les licenciements dans les entreprises qui délocalisent après avoir engrangé les aides de l'État ou des régions, la stigmatisation des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires des aides sociales, le travail en miettes, à temps partiel avec des horaires décalés, les enchainements de CDD qui ne respectent plus la loi, les attaques contre le code du travail pour privilégier l'employeur au détriment de l'employé, les attaques en règle contre la protection sociale et les retraites, le détricotage systématique de toutes les avancées sociales mises en place par le programme du Conseil national de la Résistance, les classes laborieuses et les retraités qui souffrent des bas salaires, des pensions désindexées et qui croulent sous les taxes et la CSG pendant que d'autres se gobergent en évasions et fraudes fiscales, en suppression d'ISF, en CICE ou en salaires et avantages indécents octroyés par une V^{ème} République à l'agonie.

Enfin, les insultes systématiques et les paroles méprisantes d'un président – qu'on croirait atteint du syndrome de Gilles de La Tourette – envers le peuple et la classe laborieuse ont fini de constituer un terreau favorable à la levée des graines d'une violence semées depuis trop longtemps.

Entendons-nous bien, je ne cautionne ni n'excuse la violence ; je la comprends !

J'ai lu vos revendications, elles sont justes et légitimes mais le compte n'y est pas. Les communes et les maires ont été trop maltraités ces derniers temps, aussi je me suis permis d'en rajouter quelques unes que je publierai dans le cahier de doléances accompagnées des motions de l'Association des Maires de France et l'Association des Maires Ruraux de France.

Voici quelques revendications d'un élu et simple citoyen :

1. Rétablir l'ISF.
2. Abandonner toute « réforme » ayant pour conséquence la baisse des taux des pensions de réversion mais au contraire revaloriser ces taux pour les pensions les plus faibles.
3. Obligation d'un casier judiciaire vierge pour tout élu de la République, dans les mêmes conditions que celles exigées à l'embauche des fonctionnaires. Tout élu dont la condamnation remettrait en cause cette exigence sera immédiatement démis de ses fonctions et deviendra inéligible à vie.
4. Redonner confiance aux citoyens dans la justice de la République par :
 - la révision de la carte judiciaire à partir des besoins des populations et des territoires pour la rendre accessible à tous quelles que soient les ressources,
 - le renforcement de la lutte contre l'impunité des puissants,
 - le renforcement de la protection juridique des lanceurs d'alerte,
 - l'abolition de la loi relative à la protection du secret des affaires.
5. Abandonner toute « réforme » de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État.
6. Étendre la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État à tout le territoire national, y compris les départements d'Alsace-Moselle, la Guyane et les territoires d'outre-mer.
7. Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité et renforcer l'autonomie fiscale des communes. Établir une péréquation entre les communes « riches » et les communes « pauvres ».

Cahier de Saint-Vaize

8. Le 11 janvier 2019, en visite dans la Drôme, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, déclarait : « *L'école primaire rurale réussit mieux que la moyenne. Sa dimension humaine est au service de l'épanouissement des enfants* ».

Je demande :

- qu'on explique la fermeture de 800 classes en milieu rural à la rentrée 2018,
- le gel des prochaines fermetures de classes et des suppressions de postes pour la rentrée 2019.

On lâche rien et le temps de la récolte et des jours heureux viendra bientôt !

Je vous remercie pour votre attention,

Michel Roux

Maire de Saint-Vaize

[signature] [Tampon]

[FIN]